

Les aménagements universitaires

Avez-vous des aménagements au seins de l'université ???



« Peut-être que quelqu'un me l'avait dit, mais je ne me rappelle pas. J'ai eu l'impression d'avoir directement un peu cherché et de me douter que c'était possible. J'ai donc essayé d'envoyer ce qu'il fallait le plus rapidement possible, comme j'en avais déjà eu l'habitude dans mon gymnase. »

« Les aménagements sont attribués en fonction de nos problématiques. Pour ma part, les aménagements auxquels j'ai droit incluent du temps supplémentaire. La durée supplémentaire dépend de l'examen, mais en général, c'est un tiers du temps imparti. Parfois, j'ai aussi droit à une salle privée, ce qui n'arrive pas assez souvent, car en général, il n'y a pas assez d'élèves pour organiser cela. Je pense également que j'ai le droit, même si normalement tous les élèves y ont droit, d'utiliser des casques antibruit ; en général, on me laisse faire. »

« Euh, pas encore non. Je suis en train de réfléchir aux mesures dont j'aurais besoin. J'ai l'impression que du temps supplémentaire pendant l'examen pourrait aider, mais il ne me semble pas que ce soit vraiment le problème pour moi. Je pense que c'est plutôt le fait que je ne sois pas prêt au moment de l'examen parce que je n'ai pas révisé. Cependant, repousser le délai d'examen repousserait aussi les révisions. Du coup, je ne sais pas trop comment faire en fait. »



« Oui, je n'y ai pas pensé plus tôt, mais j'en profite pour le dire. Ce n'est pas dès le début, car il y a forcément un moment où tu oublies ou tu rends les travaux en retard à cause du TDAH, donc ça arrive. Mais je crois que depuis mon deuxième semestre à l'université, j'ai des mesures d'aménagement, et c'est vraiment bien, car on n'a pas besoin de redemander d'année en année. C'est assez précieux. »

« Je pense que mettre à disposition plus de salles hypo-sensorielles pourrait vraiment aider. Ce seraient des sortes de cabines téléphoniques avec juste un fauteuil à l'intérieur où l'on pourrait aller faire une sieste ou se recentrer.

Ouvrir cette porte, c'est-à-dire indiquer dès le début de l'année, en même temps que toutes les autres informations, qu'il y a une personne de référence qui connaît un peu les troubles sans être experte en psychologie, serait utile. Si des personnes ont un trouble du spectre de l'autisme ou une autre particularité, il faudrait leur dire vers qui se tourner pour en parler. Peut-être simplement préciser s'il y a des mesures spécifiques, avec la possibilité d'orienter et de regarder les situations au cas par cas, en fonction des cours et des difficultés, pour aménager au mieux.

C'est pour cela que j'ai rencontré Mme Dentz. L'objectif était de créer un groupe de personnes, au départ pour ceux ayant un TDAH, mais maintenant pour tous les neuro-atypiques, qu'ils soient TDAH ou autistes. J'ai rencontré pas mal de gens, et cela m'a fait du bien de voir que d'autres personnes ont les mêmes difficultés, et de rencontrer des gens vraiment sympas et enthousiastes, tout en continuant à faire des rencontres et des activités. »